



« Conformément au Code de la Consommation, l'utilisateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur, en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à la Compagnie des Ports du Morbihan, dès lors que le litige lié au droit de la consommation n'a pu être réglé amiablement et directement avec la Compagnie des Ports du Morbihan.

A cet effet, la Compagnie des Ports du Morbihan garantit à l'utilisateur le recours effectif à un dispositif de médiation, l'Association AMBO, qui peut être saisie :

- soit par courrier postal à l'adresse suivante : AMBO 12, rue Colbert B 37 - 56100 Lorient.

- soit par voie électronique en remplissant le formulaire dédié sur le site :

<https://www.mediation-consommation.ambo.bzh/formulaire-mediation-consommation/> »

ANNUEL PONTON PORT LA CROIX

Vous êtes à la recherche d'une solution d'emplacement à l'année, le contrat ponton port La Croix est fait pour vous

CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE :

- Contrat réservé aux bateaux de 7.50 mètres maximum et dont le tirant d'eau n'excèdent pas un tirant d'eau de 0.70 mètres
- 12 mois au ponton
- Autres services du port (accès sanitaires, wifi, météo)
- Possibilité de suspension de contrat de 1 à 3 ans

TARIF 2024 (TTC €)				
CAT	LONGUEUR HORS TOUT	LARGEUR HORS TOUT	SURFACE HORS TOUT	ANNUEL
A	5.99	2.30	13,78	253
B	6.49	2.45	15.90	282
C	6.99	2.60	18.17	314
D	7.49	2.70	20.22	345
E	7.99	2.80	22.37	377